

En ligne tous les mercredis

26 septembre 2012

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Le traité européen : qui vote quoi ?](#)
- [La marche vers la récession accélère en France](#)
- [L'avenir incertain des auto-entrepreneurs](#)
- [9 auto-entrepreneurs sur 10 gagnent moins que le Smic](#)
- [Les patrons français perdent confiance](#)
- [Inégalité salariale hommes/femmes : où en sommes-nous ?](#)
- [Vincent Peillon annonce 40 000 recrutements de profs « dans les années qui viennent »](#)
- [Payer l'énergie, première difficulté des Français](#)
- [L'effet nocebo, alter ego négatif du placebo](#)
- [Emploi : nouveau recul de l'intérim](#)
- [Pierre Moscovici : le gouvernement n'a pas l'intention de fiscaliser le Livret A](#)
- [Urssaf : alerte aux courriels frauduleux](#)
- [Charge de la dette : la France engrange les effets spectaculaires de la baisse des taux](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Le gouvernement va rétablir l'ancien barème pour l'ISF à partir de 2013](#)
- [Jean-Marc Ayrault dément un retour de la TVA sociale](#)
- [François Hollande s'engage à ne pas toucher aux dispositifs en faveur de l'investissement dans les PME](#)
- [L'Outre-mer échappe au plafond des niches fiscales](#)
- [Une hausse d'impôt supplémentaire de 1 milliard pour les entreprises](#)
- [La Suisse durcit les conditions pour les exilés fiscaux](#)
- [Le point sur les mesures concernant les très hauts revenus](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [IBM délocalise des activités sous-traitées par la SNCF](#)
- [La SNCF table sur 10 000 recrutements en 2012](#)
- [PSA Aulnay : M. Hollande promet une négociation mais pas de gel du plan](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Seine-et-Marne : 3 000 postes d'aides à domicile à créer d'ici à 2020](#)
- [Seine-Saint-Denis : Luc Besson, Cinecittà 9-3](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Laurence Parisot \(Medef\) envisage le budget 2013 « avec effroi »](#)
- [Médicaments : les pistes de Michèle Rivasi \(Europe-Ecologie\) pour économiser 10 milliards d'euros](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale. Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Le traité européen : qui vote quoi ?

Le Pacte budgétaire européen de stabilité sera soumis début octobre au Parlement. Petit tour d'horizon des différentes positions :

- **Le Parti socialiste** : Face à des tiraillements à l'aile gauche du PS, **Bruno Le Roux**, président du groupe PS à l'Assemblée, a indiqué, début septembre sur RFI, qu'il n'y aurait aucune liberté de vote pour ses troupes. **Benoît Hamon** et les membres de son courant, « Un monde d'avance », initialement opposés au traité, se sont finalement ralliés au texte.
- **Le Front de gauche** : Le FG fait campagne contre le traité et demande un référendum sur le sujet. **Jean-Luc Mélenchon** : « *Si nous commençons à dire que l'élection d'un président de la République vaut l'onction d'un monarque, alors il n'y a plus de démocratie* ». **Pierre Laurent**, secrétaire national du PCF : « *François Hollande s'était engagé à renégocier ce traité et il n'a pas obtenu de renégociation. C'est donc aux Français de trancher car la nature du pacte lui-même touche à la souveraineté nationale sur les choix budgétaires* ».
- **EELV** : Les écologistes, réunis en Conseil fédéral le 22/09, ont décidé, à près de 70 %, de voter contre le traité.
- **L'UMP** : Ses parlementaires soutiendront le texte. L'UMP souligne au passage que M. Hollande n'a pas renégocié le traité comme il l'avait promis lors de sa campagne. **Valérie Pécresse**, ex-ministre de l'Economie, et **Jean-François Copé**, secrétaire général de l'UMP, ont même demandé à François Hollande d'« accélérer » la manœuvre.
- **L'UDI** (Union des démocrates et indépendants) de **Jean-Louis Borloo** est favorable au traité. **Jean-Christophe Lagarde**, député et porte-parole de l'UDI : « *Il faut que le gouvernement se rassure. Il a l'air d'avoir des soucis avec sa majorité, mais nous n'allons pas changer d'avis et refuser de voter un texte négocié par Nicolas Sarkozy* ».
- **Nicolas Dupont-Aignan** votera contre.
- **Le Front national** votera contre et demande un référendum.

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Traite-europeen-qui-vote-quoi-557244>

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120922.OBS3263/traite-budgetaire-europeen-les-ecologistes-disent-non.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20120923](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120922.OBS3263/traite-budgetaire-europeen-les-ecologistes-disent-non.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20120923)

(Sources : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 19/09/2012, <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 23/09/2012, Nicolas Chapuis)

### ● La marche vers la récession accélère en France

Selon l'indice PMI publié jeudi 20/09 par le cabinet Markit, l'indice composite de l'activité globale en France est tombé à 44,1 points, contre 48 points en août, bien au-dessous du seuil des 50 points qui marque la frontière entre périodes d'expansion et de récession.

- **Jack Kennedy**, économiste chez Markit : « *L'activité chute brutalement dans le secteur privé français. Plus inquiétant encore, les contractions des nouvelles affaires et de l'emploi s'accroissent tandis que les perspectives d'activité des prestataires de services se révèlent négatives pour la première fois depuis le début de l'année 2009* ». Ajoutant que ce constat laisse présager une contraction du PIB de la France au 3<sup>ème</sup> trimestre.

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-recession-se-confirme-en-france\\_337514.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-recession-se-confirme-en-france_337514.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 20/09/2012, Reuters/Stéphane Mahe)

[Retour au sommaire](#)

### ● L'avenir incertain des auto-entrepreneurs

Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat et du Commerce, lance une étude sur les auto-entrepreneurs. Les résultats seront rendus début 2013. Certaines pistes avancées par le gouvernement sont déjà connues, comme le relèvement de niveau de leurs cotisations sociales. Craignant pour la pérennité du statut d'auto-entrepreneur, la fédération des auto-entrepreneurs a réagi par la voix de son président, **Grégoire Leclercq** : « *Nous sommes tout à fait prêts à voir augmenter nos cotisations sociales, pour participer à l'effort global de redressement des finances publiques* ». Par rapport à la limitation du régime dans le temps : « *Pour ceux qui conçoivent le régime de l'auto-entrepreneur comme un sas pour tester une activité avant de passer à un statut d'entrepreneur classique, pourquoi pas. Mais, pour tous les autres, et ils sont nombreux, qui s'en servent dans le cadre d'une seconde activité, en plus de leur métier principal, ce serait aberrant* ».

Nb : le régime est actuellement limité en fonction du chiffre d'affaires.

Du côté des artisans, qui paient des charges plus importantes que celles des auto-entrepreneurs et, du coup, s'estiment victimes d'une forme de concurrence déloyale, on avance une solution. **Alain Griset**, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat : « *La seule mesure qui pacifierait vraiment notre profession serait de sortir les artisans du régime, au même titre que certaines professions libérales* ». Ce qui laisserait peu de professions pouvant entrer dans le régime auto-entrepreneur.

Soucieuse de trouver des solutions, la Fédération des auto-entrepreneurs propose « *une autre évolution, qui consisterait à faire payer aux autoentrepreneurs leur cotisation foncière des entreprises (CFE) dès la première année (et non au bout de trois ans), mais en la modulant en fonction du chiffre d'affaires* ».

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202277350928-l-avenir-incertain-des-autoentrepreneurs-363886.php>

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 20/09/2012, Marie Bellan)

### ● 9 auto-entrepreneurs sur 10 gagnent moins que le Smic

D'après une étude de l'Insee du 20/09, 90 % des personnes ayant créé une auto-entreprise en 2009 gagnaient, deux ans plus tard, moins que le Smic grâce à cette seule activité. Le revenu moyen ne dépasse pas 6 000 euros par an en 2011, soit environ 500 euros par mois. Ce qui n'empêche pas 60 % de ces auto-entreprises de toujours fonctionner. Explication ? L'auto-entreprise est généralement une activité complémentaire.

- **l'Union des auto-entrepreneurs (UAE)** : « *Pour un retraité qui touche une pension, gagner 200 euros de plus chaque mois est un gain non négligeable. Il est aussi logique qu'un salarié qui travaille cinq jours par semaine ne gagne pas autant qu'un créateur d'entreprise qui s'y consacre pleinement* ».

Mais ce n'est pas la seule explication, le chômage pousse aussi des gens vers ce régime.

- **Nicole Roth**, chef du département de l'emploi et des revenus à l'Insee : « *Il y a probablement un effet de sélection. Certaines personnes créent leur autoentreprise car elles n'ont pas d'autres possibilités de travailler* ».

<http://www.lefigaro.fr/entrepreneur/2012/09/20/09007-20120920ARTFIG00397-neuf-autoentrepreneurs-sur-dix-gagnent-moins-que-le-smic.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 20/09/2012, Marie Bartnik)

### ● Les patrons français perdent confiance

L'indicateur de confiance OpinionWay, Banque Palatine, Challenges, i-Télé a chuté de 7 points depuis fin juin 2012, trouvant son plus bas niveau depuis décembre 2011. 72 % des entreprises affirment rester « *en ligne avec les objectifs fixés* ». Objectifs sévères, notamment en ce qui concerne l'embauche : 16 % des dirigeants de PME-ETI comptent en effet réduire leurs effectifs salariés. Les priorités, elles, vont à la stratégie commerciale (87%) et à l'amélioration de la productivité (66 %). L'investissement n'en fait plus partie.

[http://www.challenges.fr/economie/20120920.CHA1059/les-patrons-francais-perdent-confiance.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120920](http://www.challenges.fr/economie/20120920.CHA1059/les-patrons-francais-perdent-confiance.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120920)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 20/09/2012, Pierre-Henri de Menthon)

[Retour au sommaire](#)

### ● Inégalité salariale hommes/femmes : où en sommes-nous ?

Sans attendre que soient établis, lors de la concertation avec les partenaires sociaux cet automne, les mécanismes en faveur de l'égalité professionnelle, Najat Vallaud-Belkacem, ministre du Droit des femmes, compte déjà agir. Par exemple, dans la loi sur les emplois d'avenir, actuellement en cours d'examen au Sénat, est introduit un amendement visant les entreprises de plus de 300 salariés. Selon cet amendement, si le plan d'action de l'entreprise est décidé unilatéralement par la direction (en cas d'échec des négociations avec les syndicats), il devra désormais être justifié. Si ce plan résulte d'une négociation aboutie avec les syndicats, il devra être déposé auprès des services de l'inspection du travail locaux, qui pourront ainsi les contrôler. Les contrôles, rares actuellement, seront généralisés.

D'autre part, d'ici fin octobre, une nouvelle circulaire, signée conjointement de Najat Vallaud-Belkacem et Michel Sapin, ministre du Travail, sera adressée aux services déconcentrés de

l'Etat. Le but ? Faire respecter la loi, notamment en mettant en place des sanctions. Mme Vallaud-Belkacem et M. Sapin entendent aussi adresser un courrier aux entreprises pour leur rappeler leurs obligations. Enfin, une campagne doit être lancée (avec un site d'information sur internet) pour accompagner les entreprises dans leur démarche. L'objectif : valoriser les bonnes pratiques qui existent dans certaines entreprises. « *La Poste, par exemple, réserve chaque année une enveloppe égale à 0,5 % de sa masse salariale pour réduire les inégalités entre hommes et femmes* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20120918.OBS2771/inegalite-salariale-hommes-femmes-ou-en-sommes-nous.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20120919](http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20120918.OBS2771/inegalite-salariale-hommes-femmes-ou-en-sommes-nous.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20120919)

(Sources : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 19/09/2012, Donald Hebert)

### ● Vincent Peillon annonce 40 000 recrutements de profs « dans les années qui viennent »

Vincent Peillon, ministre de l'Education nationale, a annoncé 40 000 recrutements de professeurs « dans les années qui viennent » : « Parmi ces 40 000 postes, environ 22 000 concerneront le remplacement de professeurs partant à la retraite ».

<http://www.lejdd.fr/Societe/Education/Actualite/Peillon-annonce-40-000-recrutements-de-profs-en-2013-558014>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 20/09/2012)

### ● Payer l'énergie, première difficulté des Français

Désormais, le paiement des factures d'électricité et de gaz est devenu la 1<sup>ère</sup> difficulté pour les ménages français. C'est le 1<sup>er</sup> motif de demande d'aide aux CCAS (Centres communaux d'action sociale). Rappelons que le prix du gaz a augmenté de 31,2 % entre 2008 et 2012. Aux niveaux des difficultés rencontrées, viennent ensuite les loyers. Pour Patrick Kanner, président de l'Union nationale des CCAS (Unccas), il y a là « une situation explosive ».

Alors que le niveau de vie des 5 % les plus aisés de la population est reparti à la hausse (+1,3 %), le taux de pauvreté (personne vivant avec moins de 964 euros mensuels) est passé de 13,5 % à 14,1 %.

- Patrick Kanner : « On ne pourra pas longtemps tenir avec ces écarts entre riches et pauvres, qui sont indignes de la cinquième ou sixième puissance économique mondiale ».

<http://www.liberation.fr/societe/2012/09/19/payer-l-energie-premiere-difficulte-des-francais-847532>

- Le rapport de l'Unccas (12 pages) :

<http://www.unccas.org/adherents/docs/actu/120919-Barometre-2012.pdf>

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 20/09/2012, Célia Lebur, [www.unccas.org](http://www.unccas.org) du 19/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● L'effet nocebo, alter ego négatif du placebo

Une étude a été consacrée à l'effet nocebo, par trois universitaires allemands, Winfried Häuser, Emil Hansen et Paul Henck, et publié le 29 juin 2012 dans la revue *Deutsches Ärzteblatt International* et le 10 août dans une tribune du *New York Times*. L'effet nocebo peut être défini comme un mécanisme miroir du placebo. L'effet placebo (Je plairai, en latin) « renvoie à des substances chimiquement inactives qui améliorent les symptômes de nombreuses pathologies, en moyenne chez un tiers des patients ». L'effet nocebo (Je nuirai, en latin), lui, « renvoie aux effets secondaires d'un placebo ou d'un médicament induits par l'appréhension du patient ou une suggestion négative du corps médical ». Ainsi, pour un test de flexion de la jambe, dans le cadre d'un traitement de 50 personnes souffrant de lombalgies, les patients qui avaient été prévenus que « cette manœuvre pouvait augmenter légèrement leur mal » ont effectivement et significativement ressenti des douleurs plus intenses que ceux qui avaient reçu une information neutre. Pour les auteurs de l'étude, « le concept de nocebo devrait davantage être pris en compte en médecine quotidienne ».

- Jean-Jacques Aulas, psychopharmacologue et clinicien (CHU de Saint-Etienne) : « C'est un article bien argumenté et d'une grande pertinence sur le nocebo. Je suis très étonné de voir combien [les médecins] surinvestissent l'effet pharmacologique des médicaments, en terme d'efficacité comme d'effets secondaires ».

- **Patrick Lemoine**, psychiatre : « *Qu'il s'agisse d'effet placebo ou nocebo, c'est le même combat, c'est la croyance du médecin qui les induits* ». Ajoutant que le seul bon praticien est celui qui est positif et enthousiaste.

Pour ceux qui désirent creuser le sujet, lire : « *Mystère du placebo* » de Patrick Lemoine aux éditions Odile Jacob, 2006.

(Source : Le Monde, 25/08/2012, Sandrine Cabut)

#### ● **Emploi : nouveau recul de l'intérim**

L'emploi intérimaire en France a reculé de 3,3 % entre le deuxième et le troisième trimestre et de 9,1 % sur un an. A la fin juin, 548 800 salariés étaient intérimaires, 18 900 postes ayant disparu entre fin mars et fin juin.

Pour le deuxième trimestre, tous les secteurs sont touchés : l'industrie (- 5,4 %, - 13 600 postes), le tertiaire (- 1,3 %, - 2 400 postes), la construction (- 2,3 %, - 2 900 postes). On note aussi que le nombre de contrats conclus a diminué de 0,6 %, et que la durée moyenne des missions recule de 0,6 % en passant à 1,8 semaine. Selon les derniers chiffres publiés par Pôle emploi, l'intérim aurait poursuivi sa baisse en juillet, accusant un nouveau repli de 3,5 % sur un mois et 10,4 % sur un an.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202279496639-emploi-nouveau-repli-de-l-interim-364095.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120920-\[s=461370 n=2 c=201 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202279496639-emploi-nouveau-repli-de-l-interim-364095.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120920-[s=461370 n=2 c=201 ]-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 20/09/2012)

#### ● **Pierre Moscovici : le gouvernement n'a pas l'intention de fiscaliser le Livret A**

Le rapport Duquesne, commandé par le ministre de l'Economie Pierre Moscovici, et publié jeudi 20/09, propose « *un doublement du plafond du Livret A à l'horizon 2016, mais aussi d'introduire un mode de calcul du taux moins favorable aux épargnants et une moindre rémunération des banques* ». Dans un communiqué, Bercy indique cependant que « *Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des Finances, souhaite rappeler que le gouvernement n'a pas l'intention de fiscaliser le Livret A* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120921.OBS3195/le-gouvernement-n-a-pas-l-intention-de-fiscaliser-le-livret-a.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20120922](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120921.OBS3195/le-gouvernement-n-a-pas-l-intention-de-fiscaliser-le-livret-a.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20120922)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 22/09/2012)

#### ● **Urssaf : alerte aux courriels frauduleux**

Des fraudeurs envoient des e-mails en usurpant le logo Urssaf à un certain nombre d'internautes. Ces e-mails frauduleux ont pour objectif d'obtenir des copies en couleur d'un passeport ou d'une pièce d'identité, ainsi que d'un justificatif de domicile. Cette demande est effectuée sous couvert de permettre le remboursement d'un trop perçu. Enfin, ces e-mails menacent de clôturer le dossier sans remboursement si les documents demandés ne sont pas adressés dans les plus brefs délais. Le réseau Urssaf vous rappelle que de telles pratiques ne sont jamais employées dans ses relations avec les cotisants. Il s'agit donc manifestement de pratiques frauduleuses qui dès lors qu'elles sont portées à la connaissance de l'Urssaf font l'objet d'un dépôt de plainte par cette dernière. Si vous êtes destinataire d'un mail de ce type, nous vous invitons donc à ne pas y répondre et à le signaler à votre interlocuteur habituel en Urssaf.

<http://actu.ur750.recouv/spip.php?article1379>

[http://www.urssaf.fr/general/actualites/actualites\\_generales/information\\_securite\\_-\\_de\\_faux\\_mails\\_circulent\\_!\\_01.html](http://www.urssaf.fr/general/actualites/actualites_generales/information_securite_-_de_faux_mails_circulent_!_01.html)

(Source : [www.ur75.fr](http://www.ur75.fr) du 21/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Charge de la dette : la France engrange les effets spectaculaires de la baisse des taux**

Selon Les Echos, en affirmant sa volonté d'un retour du déficit public à 3 % du PIB, François Hollande « *a fortement contribué à alléger la pression des marchés sur la dette française* ». Ainsi, la France est restée « *dans le club des pays solides de la zone euro* », position qui lui a permis d'émettre des obligations à des taux négatifs sur des échéances courtes depuis juillet, et de placer des titres à moyen et long terme à des taux historiquement bas.

Conséquence : « le projet de loi de Finances qui sera dévoilé vendredi devrait prévoir une charge de la dette proche de 47 milliards d'euros l'an prochain, voire un peu moins, soit un montant inférieur de près de 2 milliards à ce qui était inscrit dans le PLF 2012 (48,8 milliards d'euros). Et ce alors que le taux d'endettement rapporté au PIB dépassera 90 %. La France engrange les bénéfices des dernières émissions : si les taux courts abaissent la charge en 2012, les gains sur les titres à moyen et long terme ne vont commencer à apparaître que l'année suivante ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202285084386-charge-de-la-dette-la-france-engrange-les-effets-spectaculaires-de-la-baisse-des-taux-365309.php?xtor=EPR-1500-\[nl\\_8h\]-20120925-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202285084386-charge-de-la-dette-la-france-engrange-les-effets-spectaculaires-de-la-baisse-des-taux-365309.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20120925-[s=461370_n=2_c=201_]-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 25/09/2012, Etienne Lefebvre)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

### ● Le gouvernement va rétablir l'ancien barème pour l'ISF à partir de 2013

D'après la presse (Les Echos, Le Figaro), le gouvernement entend rétablir, à partir de 2013, l'ancien barème pour l'impôt sur la fortune (ISF), « ce qui va le contraindre à revenir à un plafonnement fiscal à au moins 80 % des revenus ». Le seuil d'entrée, lui, serait maintenu à 1,3 million d'euros. D'après Les Echos, le gouvernement « espère 1,3 milliard d'euros supplémentaires ». Le gouvernement devra néanmoins suivre l'avis du Conseil constitutionnel qui « avait [...] averti que le rétablissement du barème d'avant 2011 devrait s'accompagner d'un dispositif de plafonnement pour que l'impôt ne soit pas confiscatoire ». Il devra donc mettre en place un plafonnement fiscal (ISF, impôt sur le revenu et cotisations sociales) « à 80 % des revenus selon Les Echos et à 80 ou 85 % selon Le Figaro », dit le magazine Challenges. Bercy, à l'heure où est écrit cet article, n'a pas fait de commentaire.

[http://www.challenges.fr/economie/20120919.CHA0917/le-gouvernement-va-retablir-l-ancien-barème-pour-l-isf-a-partir-de-2013.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120919](http://www.challenges.fr/economie/20120919.CHA0917/le-gouvernement-va-retablir-l-ancien-barème-pour-l-isf-a-partir-de-2013.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120919)

(Sources : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 19/09/2012)

### ● Jean-Marc Ayrault dément un retour de la TVA sociale

- **Jean-Marc Ayrault**, premier ministre, à Médiapart, le 23/09 : « On vient de supprimer la TVA Sarkozy en juillet au Parlement, ce n'est pas pour la remettre en place. [Il s'agit d']une invention pure et simple. Nous n'augmenterons jamais la TVA, ni la CSG pour combler les trous du budget de l'Etat ».

- **Pierre Moscovici** a renchéri le même jour : « Non, la TVA n'augmentera pas, la CSG n'augmentera pas, le Livret A ne sera pas fiscalisé, les retraités ne seront pas davantage taxés. [...] Non, nous ne sommes pas le gouvernement du matraquage fiscal ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120923.OBS3294/ayrault-dement-un-retour-de-la-tva-sociale.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20120924](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120923.OBS3294/ayrault-dement-un-retour-de-la-tva-sociale.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20120924)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 23/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● François Hollande s'engage à ne pas toucher aux dispositifs en faveur de l'investissement dans les PME

Lors de la remise du Prix de l'Audace créatrice, qui récompense chaque année une PME performante, François Hollande a déclaré qu'il ne toucherait pas aux dispositifs en faveur de l'investissement dans les PME.

- **M. Hollande** : « J'annonce ici que tous les dispositifs qui existent aujourd'hui en faveur de l'investissement dans les PME seront maintenus durant le quinquennat. Ça vaut pour les souscriptions au capital d'une PME au titre de la déduction pour l'impôt sur le revenu comme pour l'impôt sur la fortune ». Assurant vouloir une « stabilité fiscale » : « Rien n'est pire que les changements incessants de dispositifs et de régimes, de douter de la pérennité d'un mécanisme, de penser qu'il y a un effet d'aubaine qui doit être saisi parce que la donne peut être modifiée ». Ses objectifs : « Restaurer la compétitivité (de l'économie française) pour la croissance, [mais] pas la compétitivité pour la compétitivité ou la rentabilité pour la rentabilité. [Il s'agit] d'allier compétitivité, performance, exportations et emplois pour assurer notre place dans la mondialisation, notre capacité à localiser des emplois en France. [...] C'est vrai que ces défis paraissent parfois contradictoires : sera-t-il possible d'assurer le

sérieux budgétaire avec les conséquences fiscales qui vont avec et la compétitivité ? Ou avec l'obligation d'avoir une croissance riche en emplois ? Oui, nous pouvons concilier ces objectifs à condition d'avoir une stratégie de redressement productif et financier ».

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202279792073-francois-hollande-s-engage-a-ne-pas-toucher-aux-dispositifs-en-faveur-de-l-investissement-dans-les-pme-364096.php>

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 20/09/2012)

### ● L'Outre-mer échappe au plafond des niches fiscales

Arguant qu'il veut « préserver l'économie ultramarine », le gouvernement, selon Le Figaro, sortirait de la liste des niches soumises au plafond global de 10 000 euros par an, qui sera mis en place à partir de 2013, les avantages fiscaux relatifs à l'Outre-mer.

- **Le Figaro** : « Si l'intégration des niches outre-mer sous la toise n'a pas posé de problème jusqu'à présent, c'est parce que ce plafond est encore assez élevé : 18 000 euros, augmenté de 4 % du revenu cette année. Du fait de ce critère de revenu, un ménage très aisé 'bénéficie' aujourd'hui d'un plafond haut. Cela lui permet d'investir outre-mer sans grande contrainte fiscale, les plafonds propres à ces niches ultramarines étant pour leur part relativement peu contraignants ».

<http://www.lefigaro.fr/impots/2012/09/19/05003-20120919ARTFIG00658-l-outre-mer-echappe-au-plafond-des-niches-fiscales.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 20/09/2012, Cécile Crouzel)

### ● Une hausse d'impôt supplémentaire de 1 milliard pour les entreprises

Le gouvernement change le régime de reports en avant des déficits. Les Echos : « Aujourd'hui, les entreprises peuvent réduire leur impôt en déduisant de leur bénéfice les déficits des années antérieures. Elles peuvent le faire autant d'années qu'elles le souhaitent. Seule limite : chaque année, le déficit qu'elles sont en droit de reporter ne doit pas excéder 1 million d'euros, plus 60 % de la fraction du bénéfice dépassant 1 million d'euros. Ce taux de 60 % va être abaissé à 50 %. Les autres règles (pas de limitation dans le temps) n'évoluent pas ». Une mesure qui doit rapporter à l'Etat un surcroît de trésorerie de 1 milliard d'euros en 2013 et 500 millions les années suivantes. Pour Les Echos : « A terme, elle est neutre pour les comptes de l'entreprise et de l'Etat ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202282396654-une-hausse-d-impot-supplementaire-de-1-milliard-pour-les-entreprises-364579.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120921-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_l\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202282396654-une-hausse-d-impot-supplementaire-de-1-milliard-pour-les-entreprises-364579.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120921-[s=461370_n=2_c=201_l]-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 21/09/2012, Lucie Robequain)

### ● La Suisse durcit les conditions pour les exilés fiscaux

Si le canton de Bâle-Campagne a décidé de supprimer les forfaits fiscaux pour les riches étrangers, celui de Berne les a maintenus, en durcissant toutefois les conditions d'attribution. « Le texte adopté par le peuple prévoit notamment de porter à 400 000 francs suisses (environ 330 000 euros) le revenu imposable minimum pour bénéficier de ce type d'imposition. Le régime actuel ne fixe aucun revenu imposable minimum ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120924.CHA1125/la-suisse-durcit-les-conditions-pour-les-exiles-fiscaux.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120924](http://www.challenges.fr/economie/20120924.CHA1125/la-suisse-durcit-les-conditions-pour-les-exiles-fiscaux.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120924)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 24/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● Le point sur les mesures concernant les très hauts revenus

1)- Pour les ménages gagnant plus de 150 000 euros par part, le gouvernement va instaurer une tranche d'impôt à 45 %.

2)- Le gouvernement a décidé de maintenir la taxe exceptionnelle établie par Nicolas Sarkozy de 3 % (revenus compris entre 250 000 et 500 000 euros par part) ou 4 % (au-delà). En cumulant ces deux impôts, certains ménages vont donc être taxés au taux marginal de 49 %. Selon les estimations formulées par Bercy l'an dernier, la taxe Sarkozy devrait concerner quelque 25 000 ménages (pour un rendement de 400 millions d'euros) et l'impôt à

45 % quelque 60 000 contribuables (pas forcément les mêmes, les deux impôts ne reposant pas sur les mêmes revenus).

3)- Les stock-options vont être soumises au barème de l'impôt sur le revenu, au même titre que les autres revenus du capital (intérêts, dividendes, plus-values mobilières). Gain attendu : 45 millions d'euros supplémentaires chaque année.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202285155573-avec-le-maintien-de-la-taxe-exceptionnelle-les-hauts-revenus-vont-etre-imposes-a-presque-50-365259.php?xtor=EPR-1500-\[nl\\_8h\]-20120925-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_-\]937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202285155573-avec-le-maintien-de-la-taxe-exceptionnelle-les-hauts-revenus-vont-etre-imposes-a-presque-50-365259.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20120925-[s=461370_n=2_c=201_-]937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 25/09/2012, Lucie Robequain)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● IBM délocalise des activités sous-traitées par la SNCF

Le groupe américain IBM vient de remporter le contrat de sous-traitance sur la surveillance du fonctionnement des logiciels de la SNCF. Il a aussitôt entrepris de délocaliser cette activité vers la Pologne et la République tchèque. Le pilotage informatique des ressources humaines, lui, va être installé en Espagne dans une filiale de la société Sopra. Quant à la surveillance informatique du fret, elle est basée au Maroc depuis déjà une dizaine d'années.

- **Guillaume Pépy**, président de la SNCF : « *[Ces délocalisations] ne représentent que 150 postes en Europe sur les 260 000 que compte la SNCF. C'est tout à fait marginal. [...] La France est un énorme pays exportateur. On vend des TGV dans toute l'Europe, il est normal que le partenariat soit réciproque et un peu équilibré* ». Avant d'envisager une réflexion avec ses sous-traitants et regarder les conditions de localisation des emplois dans les contrats : « *L'idée est de voir avec eux dans quelles conditions ils peuvent augmenter leur activité en France* ».

- **Pascal Modeste**, représentant syndical de SUD-rail, évoquant un contrat de gestion de l'informatique entre la SNCF et IBM datant de juillet 2011 et qui avait été rompu au bout de 6 mois : « *IBM est parti par la grande porte et est en train de revenir par la fenêtre* ».

- **Frédéric Cuvillier**, ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche : « *Attention à ce que la course à la compétitivité ne se fasse pas au détriment des emplois français* ».

<http://www.lefigaro.fr/societes/2012/09/20/20005-20120920ARTFIG00488-ibm-delocalise-des-activites-sous-traitees-par-la-sncf.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 20/09/2012)

### ● La SNCF table sur 10 000 recrutements en 2012

- **Guillaume Pepy** président de la SNCF, lors d'un séminaire de presse à Berlin en fin de semaine : « *La SNCF a l'intention de recruter 10 000 personnes en 2012, dont 500 jeunes dans le cadre des emplois d'avenir mis en place par le gouvernement. [...] Les emplois d'avenir, ouverts aux jeunes non qualifiés, seront destinés à quatre activités : la médiation, l'entretien du patrimoine (abords des voies), l'accueil des touristes et le numérique. [...] L'Ile-de-France est une urgence absolue. Face à l'augmentation du trafic, les investissements sont multipliés par deux entre 2012 et 2015, car ce sont les transports du quotidien* ».

Nb : En 2007, le groupe SNCF comptait au total 180 000 salariés et 250 000 en 2012. La SNCF est la deuxième entreprise française en termes d'embauche.

[http://www.liberation.fr/economie/2012/09/24/la-sncf-table-sur-10-000-recrutements-en-2012\\_848398](http://www.liberation.fr/economie/2012/09/24/la-sncf-table-sur-10-000-recrutements-en-2012_848398)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 24/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● PSA Aulnay : M. Hollande promet une négociation mais pas de gel du plan

A l'issue d'une rencontre avec les syndicats, le jeudi 20 septembre, M. Hollande a annoncé qu'il n'y aurait pas de gel du plan de restructuration, mais a promis une négociation tripartite entre les syndicats, la direction de l'entreprise et l'Etat, à la mi-octobre.

- **Jean-Pierre Mercier** (CGT) : « *[Il s'agit d']obtenir le maximum de garanties sur le maintien de l'emploi, c'est une revendication unanime des syndicats. Il va falloir que les salariés imposent leur ordre du jour (lors des tripartites) car Peugeot a dit jusqu'à présent qu'il ne*



voulait négocier que sur la réindustrialisation » [et pas sur les 8 000 suppressions de postes annoncées mi-juillet].

Dans une déclaration à l'AFP, **PSA** s'est dit « d'accord pour parler de la revitalisation des sites dans le cadre d'une négociation tripartite ».

<http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/auto-transport/actu/0202280066855-psa-aulnay-francois-hollande-promet-une-negociation-tripartite-mais-pas-de-gel-du-plan-364126.php>

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 20/09/2012)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Seine-et-Marne : 3 000 postes d'aides à domicile à créer d'ici à 2020

Une étude conjointe de l'agence régionale de santé (ARS) et de l'Insee prévoit une augmentation d'au moins 6 000 personnes dépendantes de plus de 60 ans d'ici à 2020 en Seine-et-Marne. Cela induirait la création de 3 000 emplois d'ici à 2020 (+ 87 %).

- **Josiane Pydo**, présidente de la fédération d'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) de Seine-et-Marne, qui compte près de 300 salariés : « C'est régulier, on augmente le nombre d'interventions tous les ans ».

- **Pascale Groisard**, responsable en Seine-et-Marne du maintien à domicile pour la Fondation Sainte-Marie, qui emploie plus de 1 000 personnes : « La croissance n'est pas spectaculaire mais la demande augmente de façon régulière. Il faut répondre à l'augmentation du nombre de prises en charge, mais également assurer la hausse de qualité de nos soins ».

Problème : trouver du personnel n'est pas toujours aisé.

- **Pascal Girault**, directeur de la fédération ADMR de Seine-et-Marne : « On manque de personnel, particulièrement en zone rurale ».

<http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/3-000-postes-d-aides-a-domicile-a-creer-d-ici-a-2020-19-09-2012-2170606.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 19/09/2012, Hugo Flotat Talon)

### ● Seine-Saint-Denis : Luc Besson, Cinecittà 9-3

Vendredi 21 septembre 2012 a eu lieu l'inauguration de la cité du cinéma, à Saint-Denis. Elle comprend neuf plateaux de cinéma, des équipements ultramodernes de postproduction et 20 000 m<sup>2</sup> de bureaux. **Christophe Lambert**, directeur général d'EuropaCorp : « De gros producteurs américains viennent visiter nos studios et demandent des devis. C'est très encourageant. D'ici un an, tous les studios seront remplis à 100 % ». Mais, pour être rentable, la Cité doit réussir comme plateforme internationale. Or, explique Libération, « cela implique l'ouverture d'un nouveau chantier, au moins aussi complexe : le crédit d'impôts pour les productions étrangères, aujourd'hui plafonné à quatre millions d'euros. Un dispositif cohérent pour des budgets de moins de vingt millions d'euros, comme cela a été le cas jusqu'à présent, mais un peu juste pour inciter des films à cinquante millions d'euros ou davantage de s'installer à la Cité ».

- **Patrick Lamassoure**, délégué général de Film France : « Plusieurs films américains, comme Hugo Cabret de Scorsese, ont tourné les extérieurs à Paris et ont réalisé le travail en studio à Londres. [...] L'absence de structures comme la Cité du cinéma a un peu masqué le problème jusqu'à présent, mais il faudra bien aborder cette question. Toutes les productions de cette ampleur établissent leurs budgets en fonction du coût du tournage, mais aussi en fonction des aides dont elles peuvent bénéficier. Et ce plafond du crédit d'impôts, inscrit dans la loi, devrait désormais être réexaminé ».

[http://next.liberation.fr/cinema/2012/09/21/besson-cinecitta-9-3\\_848065](http://next.liberation.fr/cinema/2012/09/21/besson-cinecitta-9-3_848065)

(Source : <http://next.liberation.fr> du 21/09/2012, Bruno Icher et Olivier Séguret)

[Retour au sommaire](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Laurence Parisot (Medef) envisage le budget 2013 « avec effroi »

Pour Laurence Parisot, lors de sa conférence de presse mensuelle, « le gouvernement prend le risque [pour 2013] de créer un choc de non compétitivité ». Ajoutant que le gouvernement ne s'attaquait « toujours pas au cœur du problème », c'est-à-dire à « la réduction des dépenses publiques ». En effet, pour Mme Parisot, si l'objectif de réduction du

déficit public à 3 % du PIB en 2013 est bien, les solutions pour y parvenir ne sont pas les bonnes. La répartition des 30 milliards d'euros d'économie entre ménages, entreprises et baisse des dépenses (10 milliards d'euros d'économies pour chacun), ne lui apparaît pas comme « *judicieuse* ». Elle craint « *un risque de choc de non compétitivité* » et regrette une hausse des impôts « *deux fois plus importante que la réduction des dépenses* ». D'autre part, elle estime que le projet de loi de finances ne prévoit pas une baisse des dépenses publiques (comptes sociaux et collectivités) mais simplement un « *ralentissement de leur hausse* ».

Mme Parisot a également réagi sur l'impact que la réduction de la déductibilité des intérêts d'emprunt des entreprises pourrait avoir sur l'investissement dans certains secteurs, notamment dans les travaux publics, le qualifiant de « *dramatique* ».

Nb : Ces intérêts d'emprunt sont aujourd'hui totalement déductibles de l'impôt sur les sociétés. Selon Les Echos, « *ils ne le seraient plus que partiellement, à hauteur de 85 % la première année puis de 75 % la seconde* ».

Enfin, concernant la taxation des revenus du capital, que le gouvernement veut taxer « *comme le travail* », Laurence Parisot a rappelé que « *c'est de l'épargne, qui est donc déjà taxée quand elle est produite par le travail* ».

En résumé, la présidente du Medef a déclaré considérer « *avec effroi* » la préparation du budget 2013.

<http://www.lejdd.fr/Societe/Social/Actualite/Parisot-envisage-le-budget-2013-avec-effroi-557166>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 19/09/2012, M.D.-Boursier.com)

#### ● **Médicaments : les pistes de Michèle Rivasi (Europe-Ecologie) pour économiser 10 milliards d'euros**

Pour Michèle Rivasi, députée européenne d'Europe-Ecologie, l'Assurance maladie pourrait réaliser au moins 10 milliards d'économies. Comparant la France à d'autres pays européens, elle constate qu'aux Pays-Bas on compte 4 prescriptions de médicaments pour 10 consultations (contre 9,7 en France). Que l'usage des génériques représente 80 % des prescriptions de médicaments en Grande-Bretagne, 60 % en Allemagne, contre 15 % en France. Elle a aussi rappelé « *qu'en 1980, les Français dépensaient 5 milliards d'euros pour leurs médicaments contre 37 milliards aujourd'hui* ». Qu'ils étaient, de plus, les premiers utilisateurs « *de molécules récentes qui n'apportent aucun progrès thérapeutique* ».

- **Michèle Rivasi** : « *Pendant ce temps, les profits pharmaceutiques augmentent au détriment de la Sécurité sociale qui voit son déficit se creuser de plus en plus, au risque de mettre en danger notre système solidaire de protection sociale et l'accès aux soins. Entre 2000 et 2010, pour le consommateur, le prix 'net' des médicaments (après prise en charge par la Sécu, mais hors mutuelles) a augmenté de 0,6 % par an en moyenne* ». Et de donner l'exemple du Plavix (antiagrégant plaquettaire), qui représente des dépenses annuelles de plus de 400 millions d'euros pour l'assurance maladie. « *La boîte est vendue 37,11 euros, alors que son générique (Clopidogrel) est facturé 26,09 euros et seulement 2,26 euros en Grande-Bretagne* ».

Selon Mme Rivasi, « *les 100 médicaments les plus vendus accaparent la moitié du budget médicaments de l'assurance maladie* ». Pour conclure, elle préconise une réforme des modalités de fixation des prix des médicaments, au lieu « *des vagues de remboursements pratiquées sans réelle évaluation* ».

[http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0202285366395-medicaments-les-pistes-d-une-elue-pour-economiser-10-milliards-d-euros-365061.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120924-\[s=461370 n=3 c=307 l-937960@1](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0202285366395-medicaments-les-pistes-d-une-elue-pour-economiser-10-milliards-d-euros-365061.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120924-[s=461370 n=3 c=307 l-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 24/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne. Rédacteur en chef : Eric Tessier. Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)